



Santé - Social

Fédération de la Santé
de la Médecine
et de l'Action Sociale

Communiqué de presse

Master infirmier anesthésiste, situation bloquée jusqu'à quand ?

Le 18 février dernier, au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière (CSFPH), la CFE-CGC a dénoncé **la situation inacceptable** concernant le Master I.A.D.E.

Le principe du Master n'est pas remis en cause en tant que tel **mais en pratique la promotion 2012-2014 peut s'inquiéter**. L'arrêté du 23 juillet 2012, relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste est bien appliqué depuis la rentrée de cette promotion qui suit un programme Master. Cependant, **la situation reste bloquée par l'attente de conventions régionales**.

La [CFE-CGC](#) demande à Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, aux Directeurs d'Agences Régionales de Santé (A.R.S) et aux Conseillers Régionaux de débloquer ces conventionnements.

En parallèle, la profession I.A.D.E. attend toujours une véritable reconnaissance de ses compétences par une grille salariale de niveau BAC+5.

La CFE-CGC SANTE-SOCIAL

La Fédération Française de la Santé, de la Médecine et de l'Action Sociale, usuellement dénommée CFE-CGC Santé-Social rassemble tous les professionnels de la santé, de la médecine, du social et du médico-social. Les adhérents sont répartis en 10 syndicats selon leur profession, leur catégorie, ou leur secteur d'activité. Cette répartition permet à chaque syndicat CFE-CGC Santé-Social de répondre aux besoins spécifiques de tous les salariés et adhérents tout en poursuivant la vision et les objectifs communs de la Fédération.

Contact Presse : **Catherine Trombi-Grisvard**
Vice-Présidente CFE-CGC Santé-Social
en charge de la Fonction Publique Hospitalière.
communication@cfecgc-santesocial.fr
06 12 69 42 65